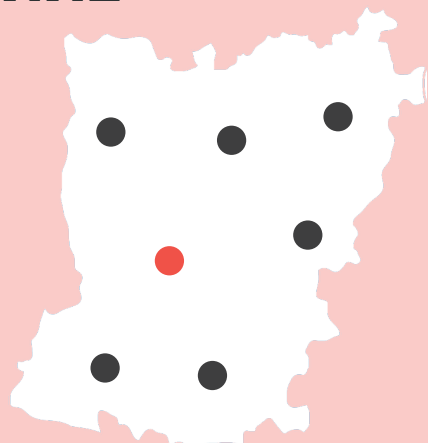


UNE OFFRE TERRITORIALE

HÔPITAUX
de la
MAYENNE



CONTACT

du lundi au vendredi

numéro unique : **06 77 17 72 62**

referent.handicap53@chlaval.fr

Etablissement support :

Centre hospitalier de Laval

33 rue du Haut-Rocher

CS 91525 | 53015 LAVAL Cedex



HÔPITAUX
de la
MAYENNE



HÔPITAUX
de la
MAYENNE

HANDISANTÉ 53

Dispositif territorial pour faciliter
l'accès aux soins des personnes
en situation de handicap

UNE CONSULTATION ADAPTÉE

aux personnes en situation de handicap

L'accès aux soins, en milieu ordinaire, peut être rendu difficile en raison d'un handicap. Handisanté 53 a pour mission d'accompagner et d'orienter les personnes en situation de handicap vers le lieu de soin le plus adapté à leurs demandes.

A qui s'adresse le dispositif Handisanté 53 ?

Le dispositif Handisanté 53 est destiné :

- au patient et son entourage
- au médecin traitant ou médecin spécialisé,
- aux professionnels de santé
- aux structures médico-sociales.



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

aux personnes en situation de handicap

Avant la consultation

- Contact téléphonique ou mail
- Evaluation de la demande et des besoins
- Orientation la plus adaptée et de proximité
- Si nécessaire et si possible, réalisation d'habituations aux soins ou à l'environnement (parcours photos, visite blanche, etc.).



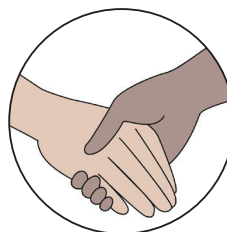
Pendant la consultation

- Adaptation en fonction des besoins : matériel, temps, moyens de communication, etc.



Après la consultation

- Accompagnement pour les démarches de suivi si nécessaire
- Evaluation de la satisfaction.



ORGANISER UN PARCOURS DE SOINS PERSONNALISÉ AVEC HANDISANTÉ 53

- 1.** Appelez le dispositif au **06 77 17 72 62**
ou
envoyez un mail à : **referent.handicap53@chlaval.fr**
- 2.** Handisanté 53 recueille les besoins spécifiques et les informations médicales de chaque patient pour proposer une consultation adaptée.
- 3.** Handisanté 53 organise la prise en soin avec le professionnel de santé et peut conseiller une habitude aux soins en amont de la consultation.
- 4.** Le patient est pris en charge, il bénéficie d'un accompagnement médical et paramédical dédié, avec des professionnels sensibilisés au handicap.